

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W19-525196

XD: 32146

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12720

Société : RAF

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : BEN BOU R KER

Date de naissance : 04/10/1975

Adresse : 14 Rue Abou Farès

2505 Casablanca

Tél. : 06614666928

Total des frais engagés : 1582,30

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INPE: 101106904

Docteur Mohamed CHEMSI

Professeur de Médecine Aéronautique
Spécialiste de Médecine Interne

18 JUN. 2020

Date de consultation : 18.2.2020

Nom et prénom du malade : BEN BOU R KER

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAF

Le : 18/10/2020

Signature de l'adhérent(e) : AB

AC

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/02/2015			/	INP : 104106304

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire JOUZANI des Médicales Statariat casablanca tél. 02/23/10 05.50.20</i>	<i>02/03/10</i>	<i>K6</i>	<i>300,00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Participant	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

LABORATOIRE TOUZANI D'ANALYSES MEDICALES

FACTURE N° : 200303053

Casablanca le 03-03-2020

M Adil BENBOUBKER

Date de l'examen : 03-03-2020

INPE : 093060911

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0103	Bilirubine (Totale Directe et Indirecte)	B70
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50
0316	Hépatite A / IGM	B250
0317	Hépatite B / Ag HBS	B120
0324	Hepatite C / Dépistage	B300
0143	Phosphatasées alcalines	B50

Total des B : 957

TOTAL DOSSIER : 1282.38 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille deux cent quatre-vingt-deux dirhams trente-huit centimes



Royaume du Maroc

Forces Armées Royales

Hôpital Militaire
d'Instruction Mohamed V



المملكة المغربية
القوات المسلحة الملكية
المستشفى العسكري الدراسي
محمد الخامس

Rah N
18.2.2020

Docteur Mohamed CHEMSI

Professeur de Médecine Aéronautique
Spécialiste de Médecine Interne
Médecin-Chef du CEMPN / RABAT

Ben Youssfi

Abit

- 1) Bilan hépatique
- 2) Sérofond hépatite

Laboratoire ZOUZANI
d'Analyses Médicales
18, Rue Lavoisier - Casablanca
Tél: 05 22 86 50 00 / Fax: 05 22 86 51 21

Docteur Mohamed CHEMSI
Professeur de Médecine Aéronautique
Spécialiste de Médecine Interne
Médecin-Chef du CEMPN / RABAT

Royaume du Maroc
Forces Armées Royales
Hopital Militaire
D'instruction Mohamed V



المملكة المغربية
القوات المسلحة الملكية
المستشفى العسكري الدراسي
محمد الخامس

Docteur Mohamed CHEMSI
Professeur de Médecine Aéronautique
Spécialiste de Médecine Interne
Médecin-Chef du CEMPN / RABAT

BenBoubker Achil

Echographe leval-prix

Cyber + oblique aechographe

282, Bd. Hassan II, Casablanca
Tél: 09 22 74 45 46
Résidence Chundi 282

Docteur Mohamed CHEMSI
Professeur de Médecine Aéronautique
Spécialiste de Médecine Interne
Médecin-Chef du CEMPN / RABAT

Ouvert 24/24h et 7/7j

Code Patient 200303053



Prélèvement du : 03-03-2020
au labo à 10:13
Demande N° : 200303053
Edition : 05-03-2020



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

M BENBOUBKER Adil
Prescripteur : Dr CHEMSI MOHAMED

BIOCHIMIE SANGUINE

Transaminases GPT (ALAT) (Technique enzymatique à 37°, Roche)	75	UI/L	(10-40)
Transaminases GOT (ASAT) (Technique enzymatique à 37°, Roche)	50	UI/L	(10-38)
Phosphatase alcaline (PAL) (Dosage enzymatique - Roche)	63	UI/L	(45-132)
Gamma G.T (GGT) (Dosage enzymatique - Roche)	136	UI/L	(8-60)
Bilirubine totale (Diazoréaction spéciale - Roche)	15,08	mg/L	(3,00-10,00)
	25,64	μmol/L	(5,10-17,00)
Bilirubine conjuguée (directe) (Diazoréaction - Roche)	6,97	mg/L	(1,00-3,00)
	11,85	μmol/L	(1,70-5,10)
Bilirubine libre (Indirecte) (Calculée)	8,11	mg/L	(2,00-9,00)
	13,79	μmol/L	(3,40-15,30)

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE DE L'HEPATITE B

Antigène HBs (Ultra-sensible) Indice (Technique ECLIA - Roche)	Négatif	
		0,52 S/Co

Interprétation : Indice < 0,8 S/Co : Négatif, indice entre 0,8 et 1 S/Co : Douteux, indice > 1 S/Co : Positif

SEROLOGIE DE L'HEPATITE A

Anti-HAV IgM : (Technique ELFA - Biomérieux)	Sérologie Négative	
Indice : (Négatif : < à 0,4 – Equivoque : 0,4 à 0,5 – Positif : > ou = à 0,5)	0,00	(<0,40)

Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Facture

N° :995/2020

Casablanca, le 20/02/2020

Nom patient : **BENBOUBKER ADIL**

Examen(s) réalisé(s) :

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

Montant : **trois cents (300 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
TROIS CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES



Radiologie
282, Bd. Ghandi 20.
Tél: 05 22 77 45 45

Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Casablanca, le 20/02/2020

Patient : BENBOUBKER ADIL

Prescripteur : Dr MOHAMED CHEMSI

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

- Foie de taille normale, de contours réguliers, d'échostructure discrètement hyperéchogène homogène, sans lésion nodulaire décelable.
- Absence de dilatation des VBIH et VBEH.
- Loge de cholécystectomie libre.
- TP de calibre normal, perméable, avec flux hépatopète.
- Rate globuleuse homogène mesurée à 14 cm de grand axe. A noter une rate surnuméraire en regard de son pole inférieur de 2.8 cm de diamètre.
- Pancréas d'aspect échographique normal.
- Les 2 reins sont de taille normale, bien différenciés, sans dilatation des voies excrétrices.
- Absence d'adénopathies profondes de taille significative.
- Absence d'épanchement péritonéal.

CONCLUSION :

- Discrète stéatose hépatique homogène.
- Absence de dilatation des VBIH et VBEH.
- Discrète splénomégalie homogène.

Cordialement,
DR. ROKIA BENBOUBKER
DR BENBOUBKER
Radiologie Ghandi 282
INPE: 091201244